



EB-2006-0305

**AVIS DE REQUÊTE
D'ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.**

**EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE
UN PIPELINE DE 6,5 KILOMÈTRES (SECTION NORD)
ET UN PIPELINE DE 2,9 KILOMÈTRES (SECTION SUD) DE GAZ
NATUREL AINSI QUE LES INSTALLATIONS CONNEXES DANS
LA VILLE DE TORONTO POUR L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ
DU PORTLANDS ENERGY CENTRE**

Enbridge Gas Distribution Inc. (ci-après, le « Requêteur » ou « Enbridge ») a présenté une requête datée du 7 décembre 2006 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (ci-après, la « Commission ») aux termes de l'article 90 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O., c. 15, Annexe B. Le Requêteur a déposé une requête en vue d'obtenir une ordonnance de la Commission autorisant de construire des pipelines de gaz naturel afin d'approvisionner en gaz la centrale Portlands Energy Centre (ci-après, « PEC ») dans la ville de Toronto, laquelle a déjà été approuvée.

Le Requêteur propose de construire le pipeline en deux sections. La section nord consiste en un conduit d'acier à pression extra-élevée d'un diamètre nominal de 36 pouces et d'environ 6,5 kilomètres qui sera installé parallèlement à une portion du pipeline Don Valley à pression extra-élevée de 30 pouces de diamètre. La section sud consiste en un conduit d'acier à pression extra-élevée d'un diamètre nominal de 20 pouces et d'environ 2,9 kilomètres qui sera relié au pipeline Don Valley, à la hauteur de la station de régulation B d'Enbridge et se terminera à la centrale PEC.

La Commission a assigné à cette requête le numéro EB-2006-0305.

Il est proposé que la section nord du pipeline commence au nord de l'avenue Sheppard, entre l'avenue Warden à l'ouest et l'avenue Pharmacy à l'est, chemine en direction sud environ 5,2 kilomètres jusqu'au sud du parc Wexford, traverse à l'est du pipeline existant d'Enbridge d'un diamètre nominal de 30 pouces puis chemine en direction sud-ouest environ 1,3 kilomètres pour prendre fin près de la station de régulation Jonesville d'Enbridge. La section nord du tracé consiste principalement en bien-fonds dans l'ancien corridor de Hydro One appartenant actuellement à Enbridge (du nord de l'avenue Sheppard, jusqu'à la limite nord de l'autoroute 401) et dans le corridor de Hydro One appartenant actuellement à la Société immobilière de l'Ontario (de la limite sud de l'autoroute 401 à l'avenue Eglinton).

Il est proposé que la section sud du pipeline commence à la station de régulation B d'Enbridge qui est située au 405, avenue Eastern. Le tracé proposé cheminerait vers l'est le long de l'avenue Eastern sur 300 mètres jusqu'à l'avenue Booth, tournerait vers le sud sur 430 mètres, cheminerait en direction est le long du boulevard Lake Shore sur 80 mètres jusqu'à l'avenue Logan, cheminerait sur le côté est de l'avenue Logan environ 350 mètres, croiserait sous le boulevard Lake Shore, cheminerait vers l'ouest 210 mètres de la rue Commissioners à la rue Bouchette, puis vers le sud jusqu'à la rue Basin, continuerait en direction sud sur la rue Basin 650 mètres, passerait sous Shipping Channel jusqu'à l'avenue Unwin, cheminerait en direction est le long de l'avenue Unwin 530 mètres, tournerait en direction nord sur 160 mètres et se terminerait à la future centrale de comptage Enbridge qui sera reliée à la centrale PEC. La majorité du tracé de la section sud est située sur des bien-fonds sis dans les réserves routières, à l'exception de plusieurs emplacements appartenant à la City of Toronto Economic Development Corporation, à la Toronto Port Authority et à Ontario Power Generation Inc.

Une carte présentant le tracé des pipelines proposés est jointe au présent avis.

La construction des pipelines proposés permettra au Requéant de satisfaire aux besoins en gaz naturel de la centrale PEC.

Le Requéant propose de commencer la construction à l'été 2007 et la date de mise en service prévue pour le projet est février 2008, à temps pour la mise en service de la centrale PEC.

Comment consulter les documents présentés par le Requérant

Des exemplaires de la requête et des documents à l'appui présentés à l'avance seront disponibles pour consultation dans les bureaux de la Commission, ainsi qu'au siège social d'Enbridge Gas Distribution Inc. ainsi qu'aux bureaux de la municipalité concernée aux adresses indiquées ci-dessous.

Comment participer

Vous pouvez participer à la présente instance de l'une des trois façons suivantes :

Vous pouvez faire parvenir une lettre de commentaires à la Commission. Votre lettre peut inclure une requête en vue de faire une présentation orale à la Commission et doit parvenir au plus tard **30 jours** après la publication du présent avis.

Vous pouvez demander le statut d'observateur afin de recevoir les documents publiés par la Commission durant l'instance. Vous devez présenter votre requête dans une lettre, laquelle doit parvenir à la Commission au plus tard **10 jours** après la publication du présent avis.

Vous pouvez demander le statut d'intervenant si vous désirez participer activement à l'instance. Vous devez présenter votre requête dans une lettre d'intervention, laquelle doit parvenir au plus tard **10 jours** après la publication du présent avis ou, si l'on vous a signifié le présent avis en main propre, au plus tard **10 jours** après la date de signification. Votre lettre d'intervention doit décrire la manière dont vous êtes ou pourriez être touché par l'instance et doit préciser si vous représentez un groupe et, le cas échéant, décrire ce groupe et ses membres. La Commission peut choisir de tenir une audience écrite ou orale. Votre lettre d'intervention doit indiquer si vous préférez une audience écrite ou une audience orale et préciser les raisons sur lesquelles votre préférence est fondée. La Commission peut attribuer des dépens dans cette instance. Vous devez indiquer dans votre lettre d'intervention si vous entendez solliciter des dépens auprès du requérant ainsi que les motifs établissant votre admissibilité aux dépens. Vous devez également remettre une copie de votre lettre d'intervention au requérant.

Vous désirez obtenir de plus amples renseignements?

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la participation dans le site Web de la Commission à l'adresse suivante : www.oeb.gov.on.ca ou en appelant notre Centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

Comment nous joindre

Lorsque vous répondrez au présent avis, veuillez citer le numéro de dossier de la Commission EB-2006-0305. Il est également important d'indiquer votre nom, votre numéro de téléphone ainsi que votre adresse postale et, le cas échéant, votre adresse électronique et votre numéro de télécopieur. Toutes les communications doivent être adressées à l'intention du secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous et parvenir au plus tard à **16 h 45 aux dates prescrites**.

Pour votre commodité, la Commission accepte les lettres de commentaires par courrier courant ou électronique.

Notre adresse électronique est : Boardsec@oeb.gov.on.ca. Veuillez inclure le numéro de référence du dossier de requête dans la ligne « objet » de votre courriel.

Les lettres d'intervention doivent être envoyées par courrier courant à l'adresse indiquée plus bas. N'oubliez pas de faire parvenir un exemplaire de votre requête d'intervention au requérant à l'adresse indiquée plus bas.

IMPORTANT

SI VOUS NE RÉPONDEZ PAS CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER EN VOTRE ABSENCE ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE PROCÉDURE.

DE PLUS, SI L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE EST ACCORDÉE, LES REQUÉRANTS POURRONT PRÉSENTER UNE REQUÊTE VISANT À OBTENIR LE DROIT DE PROCÉDER, AU BESOIN, À DES EXPROPRIATIONS POUR LA CONSTRUCTION DU PIPELINE.

Adresses

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
2300, rue Yonge, 27^e étage
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de :
M^{me} Kirsten Walli
Secrétaire

Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Télec. : 416 440-7656

The City of Toronto City Hall
100, rue Queen Ouest, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5H 2N2

À l'attention de :
M^{me} Ulli Watkiss
Greffière

Tél. : 416 338-0338
Télec. : 416 338-0685

Enbridge Gas Distribution Inc.
500, chemin Consumers
Toronto (Ontario) M2J 1P8

À l'attention de :
M. Patrick Hoey
Directeur, Réglementation

Tél. : 416 495-5555
Télec. : 416 495-6072

Aird & Berlis
BCE Place, 181 rue Bay
Bureau 1800, C.P. 754
Toronto (Ontario) M5J 2T9

À l'attention de :
M Scott Stoll
Conseiller juridique

Tél. : 416 865-4703
Télec. : 416 865-1515

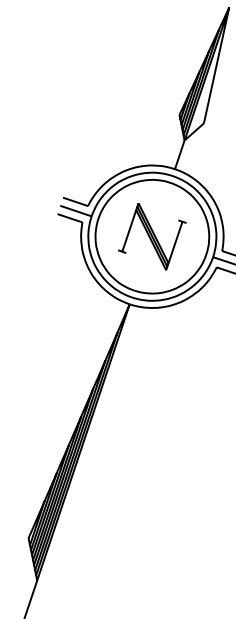
Fait à Toronto le 10 janvier 2007.

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

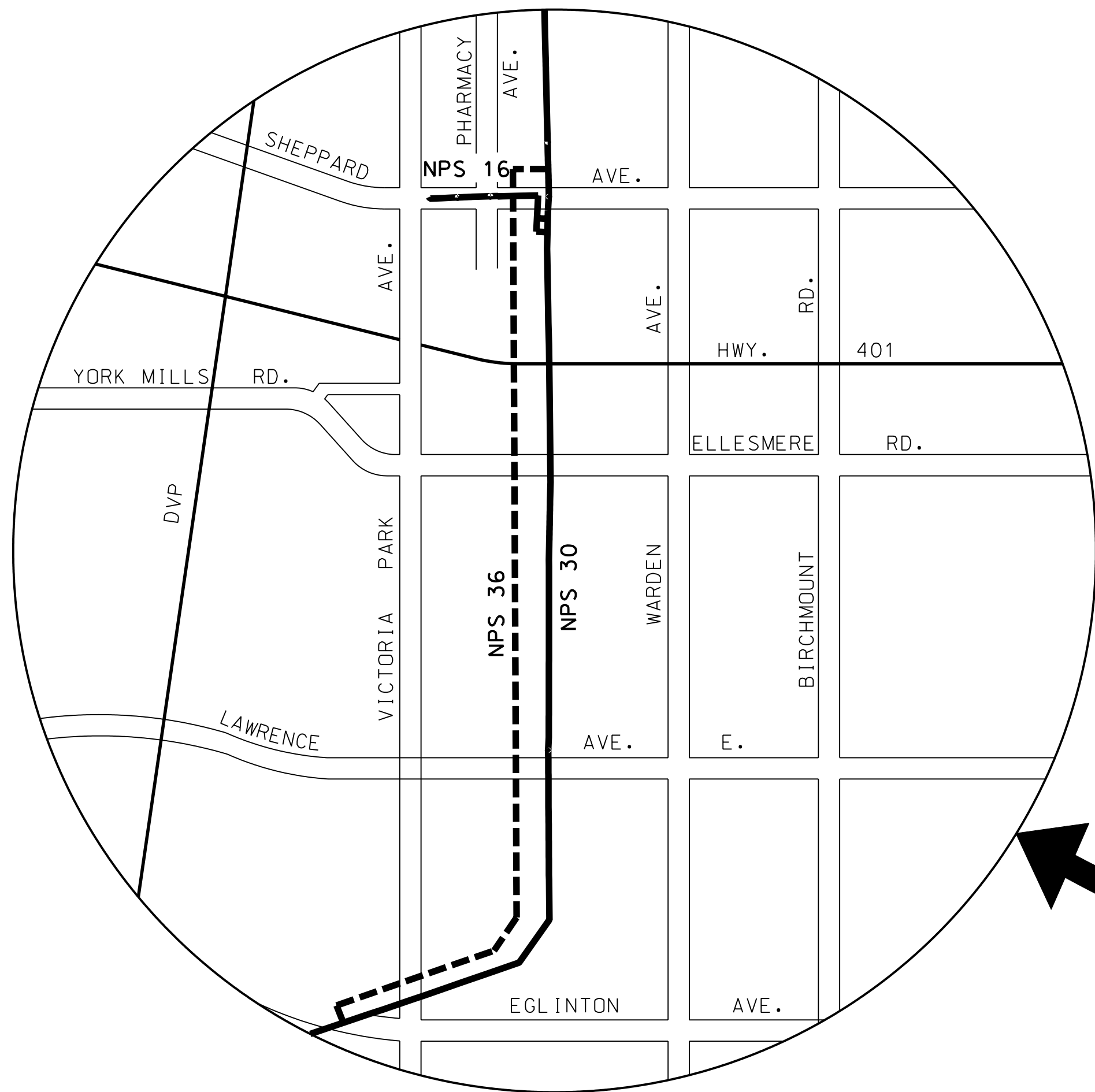
Original signé par

Peter H. O'Dell
Secrétaire adjoint

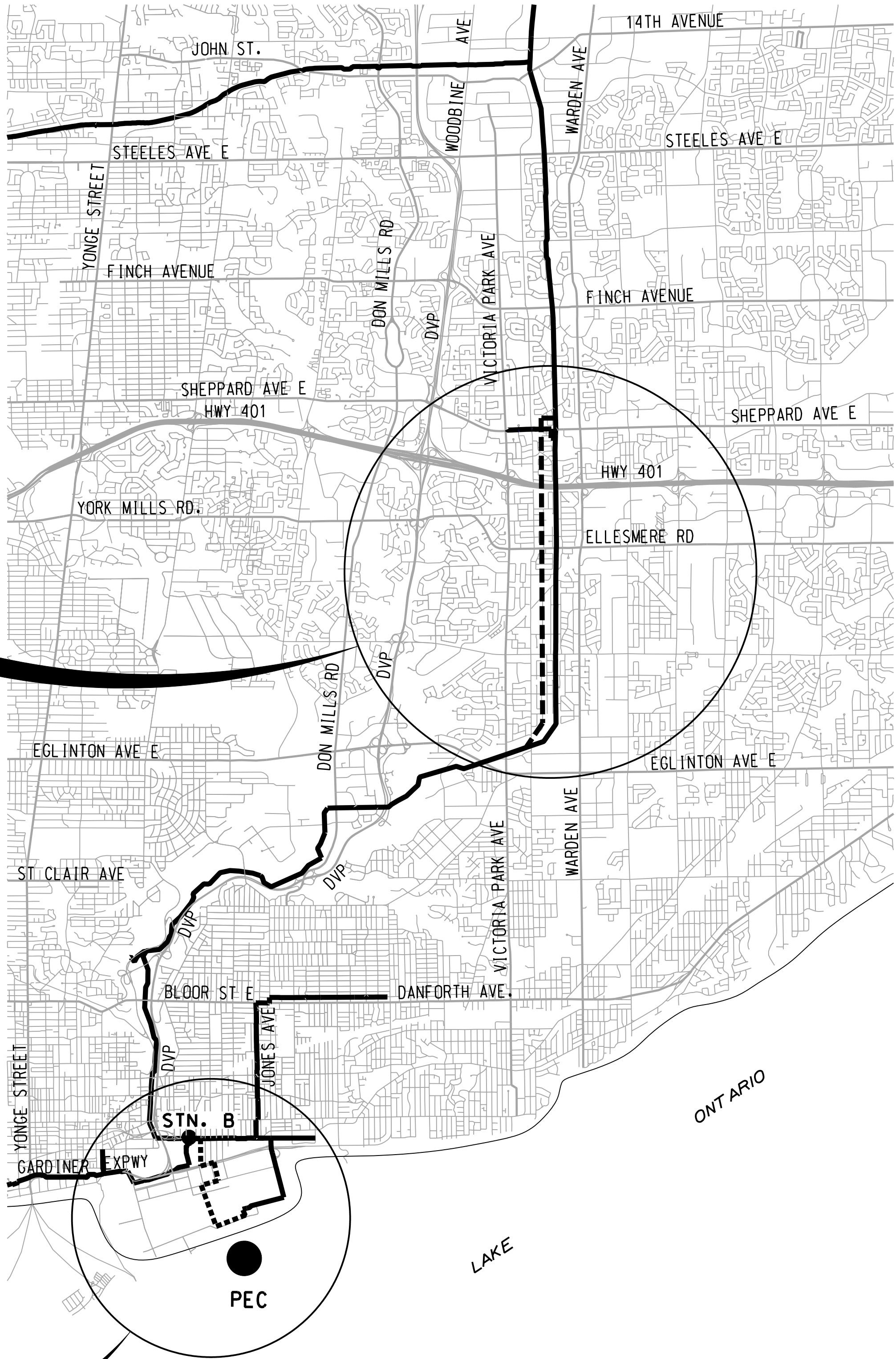
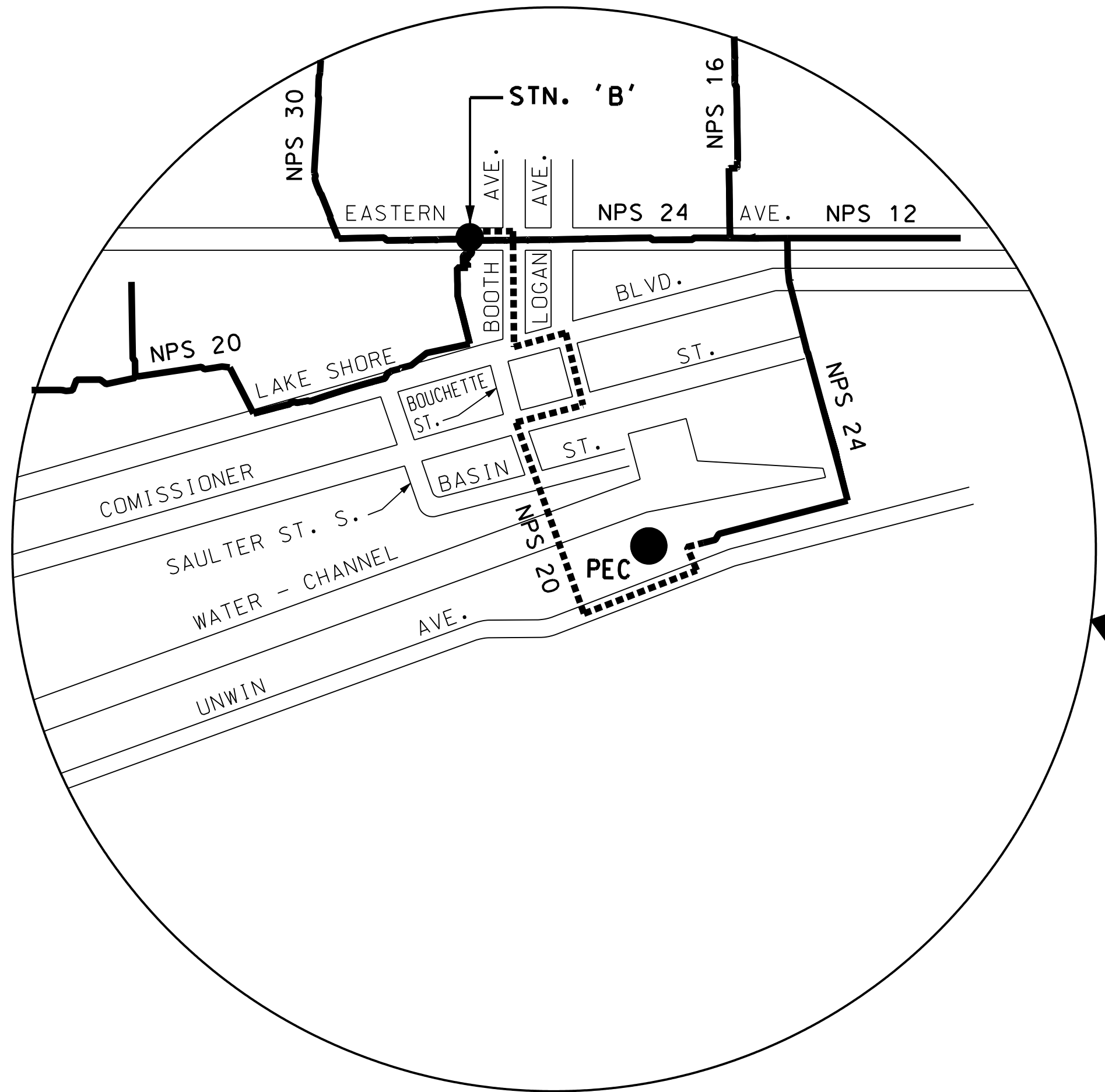
PROPOSED PIPELINE PROJECT TO SUPPLY GAS TO
PORTLANDS ENERGY CENTRE, CITY OF TORONTO



NORTH SECTION



SOUTH SECTION



LEGEND

- EXISTING GAS MAIN
- PROP NPS 36
- PROP NPS 20

SCALE

